



ERMOT

Etudes et Recherche en Management
des Organisations et des Territoires

DG

DÉPARTEMENT DE GESTION
FSJES-FÈS

جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
+o0ΛoUΣ+ 0ΣΛΣ Ε8ΑΕCoA ΘΙ ΑΘΑ8WMoD I ΗCoθ
UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
+oΥΣIloI+ I +LoθθoIΣI +ΣWθHoIΣI +ΣAΕoIΣI A +IoE8IΣI
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES



APPEL A COMMUNICATION

Le Département de Gestion

&

Le laboratoire « Etudes et Recherche en Management des Organisations et
des Territoires »- ERMOT

Organisent la **11^{ème} Edition** du colloque international sur le
management des organisations et des territoires "MOT" sous le thème :

**Gouvernance territoriale, innovation et
développement durable : Quels modèles
managériaux pour les territoires en transition ?**



Fès, les 20 et 21 Novembre 2026

1. Les territoires au cœur des transformations contemporaines

Les trois dernières décennies ont profondément reconfiguré la place des territoires dans les dynamiques de développement. Mondialisation, fragmentation des chaînes de valeur et transitions numérique et écologique ont rendu caduques les modèles néoclassiques fondés sur la convergence spontanée et les avantages comparatifs statiques. C'est dans ce contexte que Porter (1990) a opéré une rupture théorique décisive : la compétitivité des territoires repose sur des avantages *construits*, ancrés dans des configurations locales d'acteurs, d'institutions et de pratiques innovantes — et non hérités de dotations factorielles.

Dans le prolongement de cette rupture, Cooke, Uranga et Etzebarria (1997) ont établi que la performance territoriale dépend avant tout de la capacité des acteurs locaux à produire, diffuser et exploiter la connaissance au sein de configurations institutionnelles situées. Boschma (2005) a affiné cette lecture en montrant que la coordination entre acteurs repose sur une articulation équilibrée de cinq formes de proximité — cognitive, organisationnelle, sociale, institutionnelle et géographique —, dont le déséquilibre, par excès ou par défaut, compromet la qualité des processus d'innovation locaux. Face aux crises contemporaines, la notion de résilience territoriale s'est progressivement imposée comme cadre analytique central. Martin et Sunley (2015) en ont proposé la conceptualisation la plus aboutie, distinguant trois registres de réponse aux chocs : l'absorption (*resistance*), l'ajustement structurel (*adaptability*) et la transformation profonde des modèles de développement (*transformability*).

Trois lacunes majeures structurent néanmoins la littérature existante et justifient les orientations du présent colloque. D'abord, les cadres théoriques dominants ont été construits et validés sur des économies avancées, laissant dans l'angle mort les dynamiques d'apprentissage propres aux économies émergentes, dont les systèmes d'innovation sont encore en construction (Lundvall, Joseph, Chaminade & Vang, 2009). Ensuite, les inégalités territoriales persistent et s'approfondissent : Rodríguez-Pose (2018) a montré que le décrochage des territoires marginalisés génère des effets déstabilisateurs durables lorsqu'il n'est pas contrebalancé par des politiques territoriales inclusives. Enfin, les sciences de gestion demeurent sous-représentées dans l'analyse des dynamiques territoriales, alors que les capacités organisationnelles jouent un rôle déterminant dans la construction des trajectoires de développement - le cadre des capacités dynamiques de Teece, Pisano et Shuen (1997) offrant ici des outils conceptuels dont la transposition aux organisations territoriales constitue une contribution originale que ce colloque entend explorer, avec le Maroc comme terrain d'investigation privilégié.

2. L'apport spécifique des sciences de gestion

L'apport des sciences de gestion à l'analyse des dynamiques territoriales s'articule autour de quatre registres complémentaires, dont la mise en cohérence constitue l'un des enjeux théoriques centraux de ce colloque.

Le premier registre est celui de l'extension des cadres managériaux fondateurs à l'échelle territoriale. La théorie des ressources et des capacités, dont Barney (1991) a posé les jalons, postule que l'avantage concurrentiel repose sur des ressources rares, inimitables et non substituables. Transposée au territoire, cette logique invite à identifier les compétences locales, les réseaux relationnels et les savoir-faire enracinés comme les véritables déterminants de la

compétitivité régionale. Teece, Pisano et Shuen (1997) ont prolongé ce cadre en montrant que c'est la capacité à renouveler et recombinaison ces ressources — ce qu'ils nomment capacités dynamiques — qui détermine la robustesse des trajectoires de développement face aux chocs économiques.

Le deuxième registre touche à la gouvernance territoriale envisagée comme problème de management multi-acteurs. Freeman (1984) a établi que la performance durable d'une organisation dépend de sa capacité à identifier, mobiliser et coordonner l'ensemble de ses parties prenantes. Ce cadre se révèle particulièrement opératoire pour les territoires, où la création de valeur procède de la coordination d'acteurs hétérogènes — entreprises, collectivités, universités, société civile — porteurs d'intérêts divergents mais structurellement interdépendants.

Le troisième registre concerne le territoire comme espace stratégique d'entrepreneuriat et d'innovation. Les travaux en management stratégique ont progressivement montré que l'émergence et la croissance de nouvelles activités économiques dépendent non seulement des conditions macroéconomiques, mais aussi de la qualité des pratiques managériales locales et des stratégies d'attractivité territoriale (Stam & Spigel, 2017). Cette perspective conduit par ailleurs à renouveler l'analyse de la gestion publique territoriale, dont les pratiques innovantes s'inscrivent dans le cadre de la *New Public Governance* théorisée par Osborne (2010).

Ces contributions demeurent cependant fragmentées. Les sciences de gestion ont principalement développé leurs outils analytiques à l'échelle de la firme, et leur application systématique au territoire comme unité d'analyse à part entière reste incomplète. C'est précisément à ce déficit théorique que ce colloque entend répondre, en inscrivant le territoire au cœur de l'agenda des sciences de gestion.

3. Résilience territoriale et gestion des crises

La multiplication des crises contemporaines — financière en 2008, sanitaire en 2020, climatique et géopolitique depuis — a profondément reconfiguré l'agenda de la recherche sur les territoires. **Martin et Sunley (2015)** proposent une conceptualisation quadridimensionnelle distinguant la **résistance**, la **récupération**, la **réorientation** et le **renouveau**. La résilience n'est donc pas un état mais un **processus évolutif et contingent**, dont l'issue dépend de l'interaction entre la structure économique héritée du territoire, la qualité de ses institutions et la capacité d'action collective de ses acteurs (Bristow & Healy, 2014).

La pandémie de COVID-19 a constitué un test empirique sans précédent de ces capacités, mettant en évidence que la résistance et la récupération des territoires dépendent étroitement de la qualité de la gouvernance multi-niveaux et de la robustesse des réseaux de coopération inter-organisationnelle (Gong et al., 2020). Les travaux sur les **capacités dynamiques** (Teece, Pisano & Shuen, 1997) permettent ensemble de dépasser une conception purement réactive de la résilience pour en saisir la dimension transformative : la capacité des territoires à convertir les ruptures en opportunités de **renouveau des modèles de développement**.

4. Les grands défis contemporains des territoires

Les territoires font aujourd'hui face à une configuration inédite de défis structurels dont la particularité est leur simultanéité et leur interdépendance. Ce qui semblait constituer des agendas distincts — la compétitivité, l'inclusion et la responsabilité écologique — est désormais profondément imbriqué et doit être adressé conjointement, ce qui exige de repenser

la façon dont les territoires organisent leur production, mobilisent la connaissance et conçoivent leurs politiques (Sedita, Coenen & Kogler, 2025).

Les inégalités territoriales constituent le premier défi structurant. Rodríguez-Pose (2018) a montré que les territoires en décrochage persistent malgré des décennies de politiques de cohésion, générant des effets déstabilisateurs durables à l'échelle nationale.

La double transition numérique et écologique constitue le deuxième défi majeur. Les territoires qui parviennent à articuler ces deux transitions ouvrent des trajectoires inédites, tandis que ceux qui les subissent passivement s'exposent à un double risque de déclassement (Rodríguez-Pose & Bartalucci, 2024).

La compétitivité et l'attractivité territoriales engagent des choix stratégiques profonds sur la nature des avantages à construire (Porter, 1990), les écosystèmes entrepreneuriaux à développer (Stam & Spigel, 2017) et les parties prenantes à mobiliser (Freeman, 1984).

L'élaboration de modèles de développement inclusifs et durables constitue enfin le défi transversal. La territorialisation effective de l'Agenda 2030 demeure un chantier ouvert qui suppose des innovations manégeriales, institutionnelles et organisationnelles où les sciences de gestion peuvent contribuer de façon originale.

5. Le Maroc comme laboratoire d'analyse des transformations territoriales

Dans ce cadre, le Maroc offre un contexte d'étude particulièrement approprié pour examiner les évolutions des dynamiques territoriales au sein des économies émergentes. Depuis de nombreuses années, le pays a mis en place une série de réformes et de tactiques conçues pour stimuler la croissance économique, améliorer la compétitivité régionale et favoriser l'intégration dans l'économie globale. Ces initiatives comprennent spécifiquement l'implémentation du processus de régionalisation avancée, les plans stratégiques de développement dans les secteurs industriels, agricoles et touristiques, ainsi que les projets liés à la transformation digitale et à la transition énergétique.

Ces politiques reflètent un désir grandissant d'accentuer l'importance des territoires dans l'élaboration et la réalisation des stratégies de développement. On appelle maintenant les régions, les collectivités territoriales et les acteurs locaux à assumer un rôle plus actif dans la mobilisation des ressources, la structuration des projets territoriaux et la promotion de l'innovation.

De plus, la création d'écosystèmes d'entrepreneuriat, l'émergence des startups, l'établissement de pôles industriels et les actions en faveur de l'innovation sociale témoignent de la variété des dynamiques territoriales mises en place au Maroc.

Néanmoins, ces changements s'accompagnent aussi de difficultés majeures, notamment pour réduire les inégalités territoriales, générer des emplois, assurer une gestion durable des ressources naturelles et renforcer les compétences institutionnelles.

OBJECTIFS ET AMBITIONS SCIENTIFIQUES DU COLLOQUE

Ce colloque international poursuit trois objectifs scientifiques complémentaires et interdépendants.

1. **Produire des connaissances nouvelles** sur les dynamiques territoriales dans les économies émergentes, en mobilisant les outils conceptuels et méthodologiques des sciences de gestion pour documenter et théoriser des processus que les approches géographiques et économiques dominantes ne peuvent pleinement appréhender.
2. **Tester empiriquement la transférabilité** des cadres théoriques développés dans les économies avancées — systèmes régionaux d'innovation, résilience territoriale, capacités dynamiques — aux contextes d'économies émergentes caractérisés par une décentralisation récente et des inégalités territoriales persistantes.
3. **Contribuer à l'élaboration de recommandations opérationnelles** à destination des décideurs publics, des managers territoriaux et des acteurs socio-économiques, en identifiant des leviers d'action pour un développement territorial plus innovant, résilient et inclusif.

AXES DE RÉFLEXION

Le colloque s'organise autour de **neuf axes thématiques** couvrant l'ensemble des dimensions disciplinaires des sciences de gestion appliquées aux dynamiques territoriales. Chaque axe accueille des contributions théoriques, empiriques ou comparatives, mobilisant des méthodologies qualitatives, quantitatives ou mixtes.

**Axe
1**

Gouvernance territoriale et management public

Cet axe examine les nouvelles formes de gouvernance territoriale et les pratiques de management public à l'échelle locale et régionale. Il invite des contributions portant sur la coordination multi-niveau entre acteurs publics, privés et civils, les réformes de la gestion publique territoriale (New Public Management, New Public Governance), les processus de décentralisation et de régionalisation avancée, ainsi que les pratiques participatives de coproduction des politiques publiques. Une attention particulière est portée aux mécanismes de pilotage stratégique des projets de développement territorial dans les économies émergentes.

**Axe
2**

Innovation, entrepreneuriat et écosystèmes territoriaux

Cet axe réunit des travaux sur la construction et la dynamique des écosystèmes entrepreneuriaux et d'innovation à l'échelle locale et régionale. Les contributions peuvent porter sur les systèmes régionaux d'innovation, les clusters et pôles de compétitivité, les incubateurs et accélérateurs territoriaux, les dynamiques de création et de croissance des startups dans des contextes spécifiques, et le rôle des universités comme moteurs de l'innovation régionale. Les travaux articulant innovation technologique, sociale et institutionnelle dans des contextes d'économies émergentes sont particulièrement bienvenus.

**Axe
3**

Marketing territorial et attractivité des territoires

Cet axe s'intéresse aux stratégies de positionnement, de valorisation et d'attractivité des territoires dans un environnement de concurrence intensifiée entre régions et métropoles. Les contributions peuvent examiner les démarches de place branding et de marketing territorial, les politiques d'attractivité des investissements directs étrangers, les stratégies de valorisation des ressources spécifiques et des identités locales, ainsi que les outils d'évaluation de l'image territoriale. L'axe encourage également des travaux sur le tourisme territorial et les retombées économiques des grandes manifestations sportives et culturelles comme leviers d'attractivité.

**Axe
4**

Capital humain, compétences et développement territorial

Cet axe explore les relations entre la valorisation du capital humain, le développement des compétences et les trajectoires de développement territorial. Les contributions peuvent porter sur les politiques de formation et d'enseignement supérieur à l'échelle régionale, l'attractivité des territoires pour les talents et les travailleurs qualifiés, les dynamiques de fuite et de retour des cerveaux dans les économies émergentes, les effets des politiques de GRH territoriale sur la compétitivité régionale, ainsi que les liens entre marchés du travail locaux, apprentissage collectif et innovation. Les travaux portant sur l'adéquation formation-emploi dans les économies du Sud sont également concernés.

**Axe
5**

Finance, investissement et développement territorial

Cet axe examine les mécanismes de financement du développement territorial et les conditions d'accès aux ressources financières pour les acteurs locaux. Les contributions peuvent porter sur les instruments de finance territoriale (fonds régionaux, obligations territoriales, financement participatif local), les politiques d'investissement public et privé dans les territoires, le rôle des investissements directs étrangers dans la dynamique régionale, les marchés financiers locaux et leur contribution au développement des PME, ainsi que les mécanismes de financement de l'innovation dans les économies émergentes. Les travaux articulant finance responsable et développement territorial inclusif sont également bienvenus.

**Axe
6**

Fiscalité, financement et gouvernance territoriale

Cet axe s'intéresse aux dimensions fiscales et budgétaires de la gouvernance territoriale, en examinant les instruments de mobilisation des ressources locales au service du développement. Les contributions peuvent porter sur la décentralisation fiscale et ses effets sur l'autonomie et la compétitivité des régions, les systèmes de péréquation territoriale et leur rôle dans la réduction des inégalités, les stratégies d'optimisation fiscale des collectivités territoriales, les partenariats public-privé comme instruments de financement de l'infrastructure locale, ainsi que les effets des incitations fiscales sur la localisation des activités économiques et l'attractivité territoriale.

**Axe
7**

Transformation numérique et territoires intelligents

Cet axe réunit des travaux sur les effets de la transformation numérique sur les territoires et les enjeux de gouvernance des villes et régions intelligentes. Les contributions peuvent examiner les stratégies de déploiement des technologies numériques dans les services publics territoriaux, les politiques de réduction de la fracture numérique entre territoires, les implications managériales et organisationnelles des smart cities et smart regions, la transformation des pratiques entrepreneuriales et innovantes par le numérique, ainsi que les enjeux de souveraineté des données territoriales et de gouvernance des plateformes. Les cas issus d'économies émergentes ayant engagé des stratégies de « digital leapfrogging » sont particulièrement bienvenus.

**Axe
8**

Durabilité, logistique et résilience territoriale

Cet axe examine les interactions entre les transitions écologiques, les systèmes logistiques territoriaux et la résilience des économies locales. Les contributions peuvent porter sur les stratégies de développement durable à l'échelle régionale, la gestion durable des ressources naturelles et des communs territoriaux, les chaînes d'approvisionnement régionales et leur contribution à la résilience, les politiques d'économie circulaire et leurs effets territoriaux, les défis logistiques des territoires éloignés ou en transition, ainsi que les arbitrages entre transition énergétique, compétitivité et équité spatiale. Les travaux sur la transition énergétique dans les pays du Sud sont également inclus.

**Axe
9**

Santé, éducation et capital social territorial

Cet axe explore les dimensions sociales du développement territorial, en examinant le rôle du capital social, des systèmes de santé et d'éducation dans la construction des trajectoires locales. Les contributions peuvent porter sur les effets des inégalités d'accès aux services de santé et d'éducation sur le développement régional, le management des organisations de santé à l'échelle territoriale, le rôle du capital social et des réseaux de confiance dans la cohésion et la résilience des territoires, les politiques d'inclusion sociale et leurs effets sur la dynamique économique locale, ainsi que les expériences d'innovation sociale et d'économie solidaire comme vecteurs de développement territorial inclusif.

DATES À RESPECTER

- Date limite de réception des textes définitifs : 30 juin 2026
- Date de notification d'acceptation: 15 septembre 2026
- Date de tenue du Colloque : 20 – 21 Novembre 2026

PROCESSUS DE SOUMISSION

Les communications peuvent être soumises en français, en anglais ou en arabe.

Les manuscrits complets doivent être adressés, au format Word, conformément aux normes de présentation précisées dans les normes de la rédaction, avant l'expiration du délai susmentionné, à l'adresse suivante : colloque.ermot@gmail.com et doivent contenir les détails ci-dessous : Axe du colloque dans lequel s'inscrit la communication

- Résumé
- Cinq mots-clés
- Problématique
- Texte intégral
- Références bibliographiques.

NORMES DE LA REDACTION

Les communications finales doivent être rédigées selon les normes suivantes :

- › La première page, non numérotée, comprendra :
 - Le titre de l'article en petites majuscules (Times new roman 18 gras) ;
 - Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times new roman 14 gras) ;
 - L'adresse électronique de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times new roman 12) ;
 - Un résumé à interligne simple d'environ 500 mots (10 à 15 lignes), (Times new roman 12, justifié)
 - Un maximum de cinq mots clés (Times new roman 12).
- › Le corps du texte (format A4) devra prévoir des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm.
 - Le texte, y compris les notes de bas de pages, la bibliographie et les annexes, ne doit pas excéder 15 pages (30 000 caractères y compris les espaces).
 - Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne simple et sera justifié (aligné à gauche et à droite).
 - Les pages doivent être numérotées sans en-tête ni pied de page.
- › Les titres : niveau 1 petites majuscules (Times new roman 14 gras) ; niveau 2 petites majuscules (Times new roman 12 gras).
- › Les notes de bas de page auront la numérotation continue en commençant à chaque page et ne doivent pas servir aux renvois bibliographiques (Times new roman 10).
- › La bibliographie ne comporte que les sources citées dans le corps du texte. Les références doivent y être présentées dans l'ordre alphabétique du nom du premier auteur.

RESPONSABLE DU COLLOQUE

Bouchra AIBOUD BENCHEKROUN, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Fès

COORDONNATEURS

ASMAE HOUMID BENNANI , Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Fès

Hassane EL MACHHOUR ,Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Fès

COMITE D'ORGANISATION

AIBOUD BENCHEKROUN Bouchra
ALLOUCH Faissal, FSJES Fès
ANDICH Imad, FSJES Fès
BAADDI Mohammed, FSJES-Fès
BENJELLOUN Boutaina, FSJES Fès
BENNANI HOUMID ASMAE, FSJES-Fès
BENNIS Karim, FSJES Fès
BENRAISS Bouchra, FSJES-Fès
EL MACHHOUR Hassane, FSJES- Fès
KINANI Siham, FSJES Fès
MOUFDI Ghada FSJES Fès
TOUATE SAMIRA, FSJES Fès

AMRAOUI Fadwa Doctorante, FSJES Fès
GOMRAHRE Rachida, Docteur, FSJES Fès
SIBARI Hala, Doctorante, FSJES Fès
TADLAOUI Mohamed Yasser, Doctorant, FSJES Fès
EL-QASEMY AFAF, Doctorant, FSJES Fès

COMITE SCIENTIFIQUE

Abdelaziz BADIS, FSJES-Fès
Abdelkader EL HEJRAOUI, IAE, Univ. de Rennes I
Abdelkarim MOUSSA, FSJES-Fès
Abdellatif MARGHICH, ENCG-Fès
Abdelmajid IBENRISSOUL, ENCG-Casablanca
Abdelouahed BERRICHI. FSJES-Oujda
Abderrahman ISMAILI-ALAOUI, EST-Fès
Abderrazak EL HIRI, FSJES-Fès
Abdellatif TAGHZOUTI, ENCG-Fès
Ahlam QAFAS, Université Ibn Tofail-Kenitra
Ahmed AFTISS., FSJES-Fès
Ahmed AZOUGAGH, FSJES-Fès
Ahmed SOBHI HAMIDOU, Swiss School of
Management-Cairo-EGYPT
Aicha EL AZZAOUI., FSJES-Fès
Amina BENRAISS, FSJES-Marrakech
Amina HAOUDI, FSJES-Fès
Asmaa FARAH, ENCG- Béni-Mellal
Asmae DIANI, FSJES-Fès
Asmae HOUMID BENNANI, FSJES-Fès
Aziz HMIOUI., ENCG-Fès
Bamol Ali SOW, UASZ-Sénégal
Baptiste RAPPIN, IAE Metz School of
Management-Université de Lorraine-France
Belkacem AMAMOU, ENCG-Oujda
Bouchaib BAHLI, Toronto Metropolitan University-
Canada
Bouchra BENCHEKROUN AIBOUD, FSJES-Fès
Bouchra BENRAISS, FSJES-Fès

Diène NGOM, UASZ-Sénégal
Driss JOUIDI, FSJES-Fès
Franck BRULHART, Univ. Aix-Marseille
Fouad BENELHAJ, FSJES-Fès
Grace MOUSSAID, BREST BUSINESS SCHOOL
Helmi HAMMANI, Rennes School of Business-
France
Ismail BENZIDIA, IAE-Metz
Karim BENNIS, FSJES-Fès
Karim MESSEGHANEM, Univ. de Montpellier
Khalid BENMLIH, FSJES-Fès
Laila BENRAISS, IAE-Bordeaux
Lhoussain EL MELLOUKI, FSJES-Fès
Malika AKIOUD , FSJES-Fès
Miloud DAOUD ENCG-Fès
Mohamed ABDELLAOUI, FSJES-Fès
Mohammed BEN AMAR, ENCG-Fès
Mohammed CHHITI, FSJES-Fès
Mohamed M'HAMDI, FSJES-Fès
Mohamed MAKHATARI, FSJES-Fès
Mohammed NMILI, FSJES-Fès
Nada MOUFDI, FSJES-Fès
Oumhani EDDLANI., FSJES-Fès
P-M. TARDIF, Université SHERBROOKE, Canada
Razane CHROQUI, Université Hassan Premier-
Settat
Samira TOUATE, FSJES-Fès
Sidi Mohamed RIGAR, FSJES-Marrakech
S-L. OUATTARA., UE Félix Houphouët Boigny
Wilfrid AZAN, Univ. Lumière Lyon 2-France
Youssef PHENIQI, FSJES-Fès

Zakaria Lissaneddine, ENCG Meknes

CONTACTS ET INFORMATIONS

E-mail: colloque.ermot@gmail.com

- Bouchra BENCHEKROUN AIBOUD
bouchra.aiboubenchekroun@usmba.ac.ma
+212 661-359474

- Asmae HOUMID BENNANI
asmae.houmidbennani@usmba.ac.ma
+212 666-580220

- Hassane EL MACHHOUR
hassane.elmachhour@usmba.ac.ma
+212 661-835740